

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2018

Etaient présents : Mr LACOUR Joël, Mr CARDOSOT André,
Mmes ARNULF Michèle, BRUN Eliette, VEROT Nicole.

Pouvoir : Mme VERRIER, Mr ARCHER

Excusé :

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Eliette BRUN

- **Délibération encaissement chèques**

Le Conseil Municipal autorise le Maire a encaissé le chèque de l'Association des Maires de la Haute-Loire pour un montant de 13 900 € ainsi qu'un don de la Commune de Coubon pour un montant de 200 €.

Aides attribuées à la Commune suite aux violents orages du 13 juin 2017.

- **Convention équipe verte Communauté de Communes**

Une convention est établie entre la Communauté de Communes Mézenc-Loire-Meygal et la Commune de Goudet.

Il a été convenu ce qui suit :

Peuvent être dépêchés en appui sur les communes de la Communauté de Communes Mézenc-Loire-Meygal un ou plusieurs agents ainsi que du matériel moyennant une participation financière de la commune qui les demande.

Voté à l'unanimité

- **Location ancien bureau de la Mairie.**

L'ancien bureau de la Mairie sera loué à Mme PIQUET Sandrine, infirmière, pour un loyer de 150 € par mois. Un bail sera établi pour un an.

Voté à l'unanimité

- **Vente de terrain pour l'installation d'un cabinet d'infirmière.**

L'ensemble du Conseil Municipal est favorable pour la vente d'une partie du terrain communal section B 45 au prix de 20 € le m² afin de permettre la construction d'un cabinet pour une infirmière.

Le Maire
Joël LACOUR

